



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**La Municipalité de Saint-Basile-le-Grand renouvelle son accréditation
Municipalité amie des enfants (MAE)**



De gauche à droite: **Jacques Lizée**, représentant du CAMF, **Olivia Leclair**, élève de quatrième année, **Yves Lessard**, maire de la municipalité.



Élèves de quatrième année à l'école de la Mosaique.

Saint-Basile-le-Grand, le 20 novembre 2019 - À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF), en collaboration avec UNICEF Canada, a procédé au renouvellement de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE) de la Ville de Saint-Basile-le-Grand. L'événement s'est tenu au centre communautaire Lise-B.-Boisvert en présence du maire de la municipalité, Monsieur Yves Lessard, de Monsieur Jacques Lizée, représentant du CAMF, des membres du conseil municipal, de Madame Marie-Ève Gaudreau, attachée de presse du cabinet de Monsieur Jean-François Roberge, député de Chambly et ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de Madame Marie-Ève Lépine, présidente du Comité de consultation famille, des membres des divers comités consultatifs municipaux et de présidents d'organismes communautaires, sportifs et culturels.

La Municipalité ne peut passer sous silence la présence de Basilou, la mascotte Grandbasiloise qui a été conçue par et pour les enfants en 2014. Rappelons que la création de ce personnage avait d'ailleurs été saluée par le Carrefour action municipalité et famille lors de la première accréditation MAE de la Municipalité en 2015.

...2



Des élèves de quatrième année de madame Liza Bouffard, enseignante à l'école de la Mosaïque, ont également assisté à cette manifestation spéciale. Olivia Leclair a prononcé une courte allocution au nom de tous ses camarades. « *Grâce à tous vos efforts, les jeunes peuvent s'épanouir en participant aux nombreuses activités sportives, culturelles et autres. Merci de créer des événements rassembleurs, familiaux et dynamiques afin de nous réunir, nous les Grandbasilois. Nous sommes l'avenir et je me sens choyée de vivre dans cette municipalité amie des enfants.* »

Saint-Basile-le-Grand s'est qualifiée pour son renouvellement d'accréditation MAE en raison des nombreuses actions déjà mises en place en faveur des jeunes, pour le contenu des intentions ainsi que pour la qualité générale de son dossier de candidature.

À titre informatif, la Municipalité de Saint-Basile-le-Grand s'était notamment engagée à nommer au sein de son conseil municipal un élu responsable des questions familiales pour assurer une continuité dans le dossier, à mettre en place annuellement une activité célébrant la Journée internationale des droits de l'enfant et à intégrer dans tous ses plans d'action des mesures en faveur des enfants et adolescents.

« *Aujourd'hui c'est avec fierté que nous recevons à nouveau cette accréditation Municipalité amie des enfants en reconnaissance de notre engagement à placer l'enfant au cœur de nos priorités, à écouter leur voix afin que de nouveaux projets initiés par et pour les enfants voient le jour sur notre territoire* » a déclaré le maire, Yves Lessard.

À propos de l'accréditation Municipalité amies des enfants

Les Municipalités accréditées MAE se joignent au réseau mondial de plus de 1 000 Villes amies des enfants qui se sont engagées à mettre les enfants au cœur de leurs préoccupations. Ce sont des municipalités qui, par l'enrichissement de leur politique familiale municipale, garantissent à leurs citoyens une plus grande participation des jeunes dans les projets de la Municipalité et dans les processus décisionnels. Par leurs initiatives et leur plan d'action, elles s'engagent formellement à favoriser le développement global des enfants.

Lancée en novembre 2009 au Québec à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, l'initiative *Municipalité amie des enfants* est un programme d'accréditation et de reconnaissance de l'UNICEF, porté par le CAMF. L'accréditation MAE symbolise l'engagement de la Municipalité envers le bien-être des enfants et les droits de l'enfant. En signant la charte de l'initiative MAE, une municipalité s'engage, dans le cadre de ses responsabilités, à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à favoriser l'émergence de projets destinés aux enfants au sein de sa municipalité.

...3



À propos du Carrefour action municipale et famille

Lieu de synergie, le Carrefour action municipale et famille est véritablement un moteur pour l'ensemble des intervenants du monde municipal et assure la convergence des préoccupations locales en matière de « penser et agir famille, jeune et aîné ». Il se distingue par son expertise unique, éprouvée par ses 30 ans d'implication directement sur le terrain. Le CAMF est un organisme incontournable et fédérateur sur les questions de la qualité de vie et des saines habitudes de vie au Québec. Pour en apprendre plus, visitez le www.camf.ca.

- 30 -

Source :

Marie-Josée Marchand
Coordonnatrice aux programmes de loisir, chargée de projet pour la PFM et secrétaire du comité de consultation famille
famille@villesblg.ca
450 461-8000, poste 8607

Demandes médias :

Marie-Eve Thibodeau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8112 | me.thibodeau@villesblg.ca

Pièces jointes :

IM-WEB_2019-11-20_municipalite-amie-des-enfants(1)
IM-WEB_2019-11-20_municipalite-amie-des-enfants(2)

